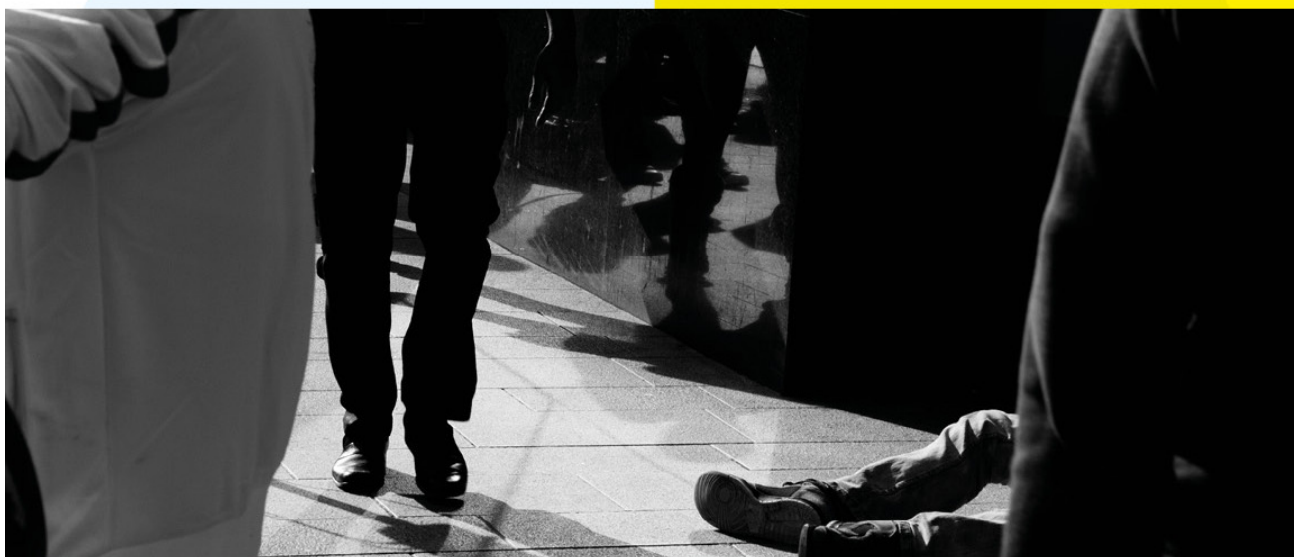


Des pratiques existantes  
aux politiques de transition :  
circulations et ambiguïtés

Cycle Pratiques sociales et politiques de transition  
2

# HABITER LA TRANSITION

“Transition” et inégalités :  
injustices, normes et morale



HÉLÈNE REIGNER  
ANGELA BARTHES  
CAROLE BARTHÉLÉMY  
SEBASTIEN BRIDIER  
CECILIA CLAEYS  
VALÉRIE DELDRÈVE  
ELISABETH DORIER  
ARLETTE HÉRAT  
JEAN-MARC LANGE  
BÉATRICE MESINI  
DAMIEN ROQUIER  
FRANÇOISE ZITOUNI

Mardi 4 avril 2017  
9H30-16H30

MARSEILLE

Laboratoire Population Environnement Développement  
(Espace Fernand Pouillon)

Aix-Marseille Université, Centre St Charles, case 10  
3, place Victor Hugo, Marseille  
Entrée libre, sur inscription

Réseau Approches Critiques du Développement Durable  
[www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr](http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr)

Conception : Matière graphique ([matieregraphique@gmail.com](mailto:matieregraphique@gmail.com))





## Réseau Approches Critiques du Développement Durable (ACDD)

Deuxième journée de l'atelier

### HABITER LA TRANSITION

Des pratiques existantes aux politiques de transition : circulations et ambiguïtés

Cycle "Pratiques sociales et politiques de transition"

## "Transition" et inégalités : injustices, normes et morale

**Mardi 4 avril 2017**

9h30-16h30

**Laboratoire Population Environnement Développement** (Espace Fernand Pouillon)

Aix-Marseille Université, Centre St Charles, case 10

3, place Victor Hugo

**Marseille**

**Entrée libre, sur inscription** (auprès de francois.valegeas@univ-amu.fr) **avant le 24 mars**

Coordinateurs de la séance et discutants : **Hélène Reigner<sup>1</sup>** et **François Valegeas<sup>2</sup>**

La rhétorique de la « transition » propose un devenir commun, désirable, mais finalement peu défini. Au nom de ce devenir, la transition est présentée comme nécessaire et légitime, bien que s'appuyant souvent sur des présupposés et outils normatifs peu débattus. Pourtant, ces démarches transforment les responsabilités, renvoyant souvent la charge morale de la transition aux individus. Ce faisant, le cadrage des enjeux de la transition, réduit à une affaire de bons comportements individuels, peut être source de mécanismes inquiétants. De même, des outils opérationnels et juridiques, tels que les « trames vertes et bleues » ou les « mobilités douces » (lois Grenelle) sont supposés engager les politiques publiques dans des formes de transition écologique, mais se trouvent en tension avec des logiques contradictoires, et se réduisent souvent à des effets vitrines limités à certains espaces. L'hypothèse est ainsi faite que les démarches et les politiques en faveur de la transition tendent à exacerber les inégalités sociales et spatiales.

Les injonctions à la « transition » s'accompagnent de discours normatifs visant l'incitation, l'acceptation, l'adoption de « bonnes pratiques », qui seront dévoilées dans les diverses présentations. Les démarches et politiques de transition peuvent ainsi être considérées comme des sacrifices, auxquels tous les groupes sociaux ne font pas face de la même manière (groupes sociaux vulnérables, petites entreprises, territoires défavorisés, etc.). Les dispositions, capacités d'appropriation ou de détournement des dispositifs de la transition ne sont en effet pas également distribués, aussi bien selon les groupes sociaux que selon les territoires concernés.

Cette séance s'intéressera donc aux liens entre les démarches et politiques de « transition » et la question des inégalités, mis à l'épreuve par les pratiques de l'habiter. Les interventions permettront d'aborder différentes modalités de transition telles qu'elles sont revendiquées et mises en œuvre, de questionner leur prise en compte des inégalités (sociales et spatiales) ou encore d'analyser les formes d'inégalités et d'injustices (par exemple environnementales) créées par ces démarches.

Cette séance s'appuiera principalement sur des exemples pris dans le quart sud-est de la France, en montrant les spécificités de ce contexte territorial et politique, notamment sur les caractéristiques des promoteurs de cette « transition » ou sur les modalités de sa mise en œuvre.

<sup>1</sup> Professeur à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, LIEU (EA 889), Aix-Marseille Université

<sup>2</sup> Ingénieur de recherche au LPED (UMR151), Aix-Marseille Université, chercheur associé au Lab'Urba (EA 3482)

## Accueil à partir de 9h

### Matinée (9h30 - 13h) :

- **Elisabeth Dorier<sup>3</sup>, Sebastien Bridier<sup>4</sup> et Damien Rouquier<sup>5</sup>** : « Transition écologique versus transition libérale. Trame verte et mobilités douces à l'épreuve des cloisonnements et des privatisations : le cas marseillais »
- **Carole Barthélémy<sup>6</sup>, Cecilia Claeys<sup>7</sup>, Arlette Hérat<sup>8</sup> et Valérie Deldrève<sup>9</sup>** : « Effort environnemental, effort urbain : les interactions entre la ville et les espaces naturels à l'épreuve de la justice environnementale. Le cas des Calanques marseillaises »
- **Françoise Zitouni<sup>10</sup>** : « La norme juridique comme vecteur de la transition énergétique : de la promotion de la performance énergétique au traitement de la précarité énergétique »

### Après-midi (14h - 16h30) :

- **Béatrice Mesini<sup>11</sup>** : « Eco-logis mobiles et réversibles : translation, transaction et transition résidentielle »
- **Angela Barthes<sup>12</sup> et Jean-Marc Lange<sup>13</sup>** : « L'éducation au développement durable comme vecteur de diffusion internationale normative »

### Séance soutenue par



---

<sup>3</sup> Professeur, LPED (UMR 151), Aix-Marseille Université

<sup>4</sup> Maître de conférences, LPED (UMR 151), Aix-Marseille Université

<sup>5</sup> Doctorant CIFRE, LPED (UMR 151) / Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise

<sup>6</sup> Maître de conférences, LPED (UMR 151), Aix-Marseille Université - IRD

<sup>7</sup> Maître de conférences, LPED (UMR 151), Aix-Marseille Université - IRD

<sup>8</sup> Maître assistante, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

<sup>9</sup> Directrice de recherche, IRSTEA Bordeaux

<sup>10</sup> Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, LIEU (EA 889), Aix-Marseille Université

<sup>11</sup> Chercheur CNRS, TELEMME (UMR 6570)

<sup>12</sup> Professeur, ADEF (EA 4671), Aix-Marseille Université

<sup>13</sup> Professeur, LIRDEF (EA 3749), Université de Montpellier